ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Nord

Division des Personnels Enseignants du premier degré Public

DPEP
Bureau de Gestion Collective
Affaire suivie par :
Stéphanie VERSAVEL
Cheffe de Bureau
dsden59.dpep-bgc@ac-lille.fr

Nancy CLAUS
Adjointe à la cheffe de bureau
Tél : 03 20 62 32 65

Véronique TETTAMANTI
Gestionnaire
Tél : 03 20 15 30 31

144 rue de Bavay
BP 669
59033 Lille Cedex

L'Inspecteur d'Académie, DASEN du Nord

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré du département du Nord

S/C de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education nationale

Lille, le 1er septembre 2026

Objet : Mise à disposition de la Nouvelle Calédonie des enseignants du 1er degré spécialisés – rentrée scolaire territoriale de février 2027

Réf. : Note de service du 20 aout 2026 - Bulletin officiel de l'Education nationale (B.O.E.N.) n°32 du 27 août 2026.

J'attire votre attention sur la publication de la note de service citée en référence, relative à la mise à disposition de la Nouvelle Calédonie des enseignants du 1er degré spécialisés pour la rentrée scolaire de février 2027.

L'ensemble des informations et modalités de participation ainsi que le formulaire sont téléchargeables via le lien suivant :

Mise à disposition des personnels enseignants spécialisés du premier degré auprès de la Nouvelle-Calédonie – Rentrée scolaire territoriale de février 2027 | Ministère de l'Education nationale

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de transmission des dossiers de candidature pour le recrutement cité en objet :

- **Avant le 18 septembre 2026**, le dossier édité, complété et signé par le candidat, doit être remis accompagné des pièces justificatives au supérieur hiérarchique direct qui portera son avis motivé sur la candidature de l'intéressé, ainsi que son appréciation sur la manière de servir de ce dernier.

- Le dossier sera ensuite transmis au directeur académique des services de l'éducation nationale du département concerné par l'IEN **avant le 22 septembre 2026** pour avis sur la candidature.

- Les services de la DSDEN concernée transmettront enfin le dossier du candidat directement au vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie et ce, **avant le 25 septembre 2026**.

Pour la Rectrice, et par délégation,
l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Nord

Olivier COTTET